

Réaliser les opérations de l'atelier ovin viande



Formation en présentiel



LIEU : CFPPA de Die



DURÉE & RYTHME :

70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
(7 heures par jour)



PROCHAINE SESSION :

du 8 au 12 février 2027 et
du 10 au 14 mai 2027



PUBLICS CONCERNÉS :

- Agriculteurs
- Porteurs de projet



PRÉREQUIS :

Avoir 18 ans

Indicateurs sans objet
car 1re session



de satisfaction



de recommandation



de réussite

OBJECTIFS

- Acquérir les notions de base pour élever un petit troupeau
- Évaluer la faisabilité de son projet de création de l'atelier complémentaire sur l'exploitation existante
- Comprendre les rôles des instances sanitaires et les règles pour installer des ovins sur son exploitation agricole

CONTENU DE LA FORMATION

- L'alimentation appliquée aux ovins et à leur besoin de croissance
- La physiologie digestive des ovins
- La physiologie de la reproduction des ovins
- La planification de la reproduction
- La méthode de contrôle de performance
- La prédation : la biologie du loup et les moyens de protection
- La conception du bâtiment adapté à l'élevage des agneaux
- Les soins naturels adaptés
- Les gestes d'urgence et les soins
- La planification et la conduite des pâtures
- Le dimensionnement du projet et de ses besoins

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Visites d'exploitations
- Mise en commun des observations lors des visites et valorisation à travers les projets
- Travail individuel et/ou en sous-groupes (selon projets) accompagné par le formateur

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, le coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :
Sur levalentin.education/cfppa-die, cliquer sur le bouton

 JE CONTACTE LE CFPPA POUR M'INSCRIRE

et compléter le formulaire

Si via Moncompteformation, le délai est de 15 jours avant la formation et avoir son identité numérique créée.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique indicatif : de 9,5 à 25 euros de l'heure selon le statut du stagiaire et les modalités de financement

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel
- Vivéa si exploitant agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : oral basé sur un travail écrit réalisé par chaque stagiaire sur son projet d'atelier ovins viande

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de l'atelier ovin viande" du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

(RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)

Activités visées : élevage ovins viande en diversification

RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Christelle ROUAT, coordinatrice
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation